



L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-AVRIL 2020-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collègues du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collègue Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- **C'est le printemps, le moment de renouveler nos représentants auprès de différentes instances d'EELV !**
- **Rassembler les forces de l'écologie et de la solidarité, une démarche que nous portons depuis 10 ans.**
- **Ne touchez plus !**
- **Post-Covid, l'impossible an 01 de l'écologie.**
- **Partageons nos expérimentations !**
- **Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !**

C'est le printemps, le moment de renouveler nos représentants auprès de différentes instances d'EELV !

Notre structure en coopérative implique que chacun ait le même pouvoir sur les choix faits pour le fonctionnement du Réseau coopératif d'EELV. S'il existe un Comité national d'animation du Réseau coopératif, le CNARC, c'est pour faire vivre au quotidien la coopérative, et non pour en faire un lieu de pouvoir.

Tout cotisant à la coopérative peut sur simple demande par mail à l'adresse nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr rejoindre le CNARC, composé actuellement de 24 personnes. A contrario, toute personne n'ayant pas cotisé pour l'année en cours n'est plus légitime pour en faire partie. L'intérêt d'être au CNARC c'est de recevoir en moyenne une trentaine de mails par mois concernant la vie de la coopérative (points de vue sur l'actualité, lancement d'actions et validation du financement associé, propositions diverses pour engager la signature de la coopérative EELV, etc.) et d'y répondre pour donner son avis.

Un de ses rôles est aussi de gérer au printemps le renouvellement des représentants de la Coopérative EELV auprès :

- du **Conseil fédéral du Parti EELV** (jusqu'à 20 représentants, 10 coopératrices et 10 coopérateurs).

Nos représentants ne doivent pas appartenir à un autre mouvement ou parti politique, mais, à part cette restriction, tout cotisant de 2020 peut nous représenter aux conseils

fédéraux du parti qui se tiennent sur un weekend à Paris ou en visioconférence, comme ce fut le cas le 4 avril, et tous les jours dans sa liste de discussion par mail. C'est pour nos représentants l'occasion de participer au niveau national aux échanges de points de vue avec les représentants du Parti EELV, mais aussi avec les députés, sénateurs, eurodéputés, sans avoir pour autant de droit de vote au Conseil fédéral puisque c'est une instance du parti.

- de l'**Agora du Mouvement EELV** (jusqu'à 30 représentants, 15 coopératrices et 15 coopérateurs).

Nos représentants peuvent appartenir à un autre mouvement ou parti politique puisque l'Agora est la seule instance du Mouvement unifié de l'écologie politique, où la coopérative, ouverte à tout citoyen qui respecte la charte mondiale des verts, confronte ses différents points de vue sur l'écologie politique avec ceux du parti EELV. L'Agora se réunit une fois par an à Paris sur une demi-journée ou une journée, et elle a une liste de discussion par mail, très peu utilisée actuellement. Un **Groupe d'animation de l'Agora**, composé de 8 représentants du Parti et 8 représentants de la Coopérative, se réunit à Paris (en même temps que les conseils fédéraux du Parti) et échange sinon par mails. L'Agora a pour mission de coordonner le Parti et la Coopérative, comme par exemple pour lancer des actions communes, mais elle a aussi pour mission de réfléchir avec des organisations proches d'EELV comme les Jeunes écologues, la Fédération des élus verts et écologistes, et d'autres, sur les grandes orientations du Mouvement EELV.

- des **Assises de l'écologie et des solidarités** (2 titulaires et 2 suppléants).

Cette structure temporaire, qui a été lancée il y a deux ans, suite à la débâcle pour EELV des élections présidentielles et législatives de 2017, a pour but d'imaginer un nouvel espace pour l'écologie politique. Il y a douze organisations, politiques ou non politiques, qui sont encore actives aux Assises, dont le Parti EELV et la Coopérative EELV, pour travailler ensemble sur le projet de création d'une structure permanente de dialogue entre toutes les organisations de l'écologie et des solidarités sous la forme d'un archipel.

Pour renouveler nos représentants de 2020, merci de poser votre candidature en répondant à ce mail, en précisant quels postes vous intéresseraient.

Le CNARC appliquera les règles suivantes pour sélectionner nos représentants pour l'année 2020.

- Pour chaque instance, il y aura deux listes de candidatures, une par genre, afin de pouvoir respecter la règle d'égalité des genres dans les instances du Mouvement EELV.
- Nos représentants de l'année 2019 qui souhaiteraient continuer dans leurs rôles de 2019, seront reconduits dans la limite de 50% des postes.
- Si le nombre de candidatures excède le nombre de postes encore disponibles, un tirage au sort par genre aura lieu parmi les nouveaux candidats.
- Si le nombre de candidatures est inférieur au nombre de postes encore disponibles, un tirage au sort par genre aura lieu parmi tous les cotisants de l'année 2020, donnant ainsi, comme pour la Convention citoyenne pour le climat, la possibilité à un échantillon de coopérateurs et coopératrices tirés au sort de s'exprimer dans les différentes instances où nous sommes présents. Toute personne tirée au sort pourra refuser le poste proposé, laissant ainsi sa place à une autre personne dans l'ordre du tirage au sort.

Tous nos représentants seront intégrés dans la liste de discussion par mail du CNARC, afin qu'ils soient informés régulièrement de la vie de la Coopérative EELV.

Portez vous bien en cette période de confinement.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rassembler les forces de l'écologie et de la solidarité, une démarche que nous portons depuis 10 ans.

À la création du Mouvement EELV en novembre 2010, le Réseau coopératif EELV porte l'ouverture de la politique écologique au-delà du Parti EELV, qui reste quant à lui dans une logique partidairiste classique. Après quelques soubresauts, dus aux expérimentations compliquées de nouvelles façons de faire de la politique, les représentants du Réseau coopératif EELV appellent, à la tribune du congrès d'EELV de Pantin en juin 2016, à l'émergence d'un nouvel espace de l'écologie politique, appel qui a recueilli peu d'échos dans la sphère du Parti EELV, déjà tournée prioritairement vers les élections présidentielles et législatives du printemps 2017. Ces élections sont un fiasco pour le Mouvement EELV et, en septembre 2017, est lancé un processus d'ouverture pour aller vers la réinvention du Mouvement EELV, qui porte le nom des **Assises de l'écologie et des solidarités**.

Le Réseau coopératif EELV a été moteur depuis lors pour la création de ce nouvel espace à imaginer. Au bout de deux années de consultations (nourries de ce que font d'autres organisations politiques, suivies de réflexions), le Groupe de pilotage des Assises de l'écologie et des solidarités (auquel participent régulièrement une dizaine d'organisations, dont le

Réseau coopératif EELV et le Parti EELV), choisit, en septembre 2019, de transformer les Assises en une structure permanente, dite « en archipel ». Mais cette transformation avance à petits pas, avec une réunion tous les deux mois, trop lentement.

L'accélération va se produire avec la campagne électorale des municipales (qui voit de nombreuses listes, alliant à la fois des partis politiques et des organisations citoyennes, se construire et faire de très bons scores au premier tour le 15 mars), mais aussi grâce à la période de confinement, qui va permettre de réunir beaucoup plus de partenaires, grâce aux réunions en visioconférence, que les réunions qui se tenaient à la mairie du 2ème arrondissement de Paris.

La première réunion des Assises en visioconférence du mercredi 22 avril, a rassemblé jusqu'à 40 personnes, représentant 25 organisations.

Neuf rassemblements de différentes personnes ou associations de gauche ou écologistes :

- l'Arc en ciel des jours heureux, qui regroupe une quinzaine de personnalités médiatiques de la politique ou de la société civile, représenté par Marie Monique Robin ;
- le collectif Big bang, représenté par Clémentine Autain ;
- la coalition des Jeunes pour le climat, représentée par Romain Olla ;
- le Festival des idées, représenté par Christian Paul ;
- La Fondation Copernic représentée par Pierre Khalfa et Willy Pelletier ;
- Les Convivialistes, représentés par Alain Caillé ;
- le collectif Résilience commune, représenté par Grégoire Verrière ;
- le collectif Unis pour le climat, représenté par François Dubreuil ;
- Le Pacte du pouvoir de vivre, représenté par Philippe Lemoine.

Deux partis politiques qui ne sont pas partenaires des Assises :

- Place publique représenté par son président Jo Spiegel ;
- Le Parti socialiste représenté par Océane Charet Godart, membre du bureau du PS.

14 organisations partenaires des Assises de l'écologie et des solidarités :

- le parti AEI ;
- le parti CAP21, représenté par Jean Rapenne, Philippe Segers et Béatrice Hovnanian ;
- la Coopérative EELV, représentée par Brigitte Giry et Denis Guenneau ;
- Le mouvement européen DIEM25, représentée par Christine Patte ;
- Le Parti EELV, représenté par Julien Bayou, Hélène Hardy et Alain Coulombel ;
- Le parti Ensemble !, représenté par Clémentine Autain, Roland Mérieux et Francis Sitel ;
- La Fédération des élus verts et écologistes, représentée par Catherine Hervieux ;
- Le parti GénérationS, représenté par Claire Monod, membre du Bureau ;

- Les Jeunes écolos, représentés par Claire Lejeune, Romane Rozen et William Doré ;
- Le parti MEI, représenté par Francine Herbaut Dauptain et Antoine Waechter, co-présidents ;
- Le parti Nouvelle Donne, représenté par Anne Hessel, Aline Mouquet et Elizabeth Gleizes ;
- L'archipel Osons les jours heureux, représenté par Patrick Viveret et Marie Hélène Iznarn ;
- Le mouvement PEPS (Pour une écologie populaire et solidaire), représenté par Patrick Farbiaz ;
- L'association d'éducation populaire UTOPIA, représentée par Denis Vicherat et David Flachet.

Ce sont ces 25 organisations, qui se sont exprimées quelques minutes pour se présenter aux autres et surtout pour évoquer leur vision d'un futur regroupement d'organisations, qui soit permanent, pas uniquement une coalition pour prendre le pouvoir en 2022 (ce qui est dans tous les esprits), mais une structure qui soit plus riche. Elle devrait permettre de mener différentes actions, où chaque organisation décidera, en fonction de sa propre culture (ce que Patrick Viveret nomme « l'identité racine », notion empruntée au poète Édouard Glissant) d'y participer ou pas. Les différences de culture entre toutes ces organisations ne sont pas mises de côté. Au contraire, la nouvelle structure doit leur permettre d'accepter leurs différences avec bienveillance, tant que la Charte est respectée.

La structure en archipel, prônée par Patrick Viveret, membre depuis l'origine des Assises, et fondateur avec Edgar Morin, Claude Alphandéry et Christiane Hessel de l'archipel citoyen Osons les jours heureux, est la solution que les Assises proposent pour créer la dynamique qui manque actuellement à cette kyrielle de regroupements qui travaillent chacun indépendamment des autres.

Une prochaine réunion en visioconférence se tiendra d'ici deux à trois semaines, laps de temps qui permettra de finaliser la Charte du futur archipel, mais aussi d'y inviter d'autres rassemblements, d'autres partis politiques, des syndicats, des associations ou collectifs à rejoindre la dynamique en cours.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ne toussiez plus !

Novembre 2019, un microbe s'invite à Wuhan, dans la province de Hubei en Chine centrale. Covid-19, c'est son petit nom, a le goût du voyage et se prend à visiter toute la planète. Seulement voilà, il s'accroche aux cellules pulmonaires avant de les infecter. Sans diagnostic et sans traitement, il peut être mortel. Dans une atmosphère de trouble sanitaire international, le 19 février 2020, un match de football de la Ligue des champions entre l'Atalanta Bergame et les Espagnols de Valence se tient devant 45 500 spectateurs dans le stade Giuseppe-Meazza de Milan.

En France, les élections municipales du 15 mars 2020 sont maintenues. Tandis que, lors de l'allocution télévisée du 16 Mars 2020, le Président de la République française, Emmanuel

MACRON proclame l'état d'urgence sanitaire, à partir du lendemain midi, avec confinement obligatoire à domicile de toute la population, jusqu'au 31 mars.

Au fur et à mesure sont fermées les écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées, universités, restaurants, cinémas, théâtres, studios de danse, bars, commerces, petites épiceries comprises... Puis, c'est le tour des marchés hebdomadaires... Seules les grandes surfaces restent ouvertes... Une attestation de déplacement dérogatoire est requise pour sortir faire des courses alimentaires.

Du jamais vu !

Terreur générale sur tout le territoire. Des masques commencent à fleurir sur les visages des piétons dans la rue. Dans le même temps, on commence à entendre parler d'une pénurie patente d'accessoires en milieu hospitalier, dont les masques pour le personnel soignant, fabrication abandonnée sur le territoire français pour cause de délocalisation.

Dociles, les citoyens s'emparent très vite d'expressions comme « gestes barrières », « distanciation sociale »...

Dociles, les citoyens renoncent à voir leur famille, leurs amis, renoncent à les serrer dans les bras, à les embrasser...

Dans les supermarchés, des attitudes de défiance s'accroissent entre clients dans les rayons. Il ne fait pas bon tousser au risque qu'un client masqué distant de deux mètres s'éloigne rapidement en vous fusillant du regard. Or, c'est oublié que la toux aiguë ou chronique, éphémère ou persistante, incontrôlable, est la conséquence de mécanismes multiples. : rhinorrhée, asthme, insuffisance cardiaque, reflux gastro-oesophagien (RGO), fumée de cigarette, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer du poumon...

Toussez, ne toussiez plus !

Le Premier ministre Edouard Philippe réapparaît à la télévision pour annoncer la prolongation du confinement jusqu'au 15 avril. Puis le Président de la République proclame une nouvelle prolongation jusqu'au 11 mai 2020. En parallèle, le tarif des contraventions de manquement à l'obéissance croît. Le Gouvernement prévoit même des peines de six mois de prison pour les « récidivistes ». Aurait-il oublié qu'elles débordent les prisons de la République ? Que l'interdiction des parloirs fait monter la tension en milieu carcéral ?

Quel courage faut-il pour interdire aux personnes endeuillées de se rendre aux obsèques familiales ou amicales ?

Quel courage faut-il pour envisager de confiner nos anciens dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ou « maisons de retraite », en supprimant toute visite ?

Alors que la liberté de s'exprimer s'évapore, alors que la liberté de se déplacer se volatilise, qu'en sera-t-il de la liberté d'aimer ? Des politiques coercitives se répandent comme le virus sur le plan international.

Certains experts scientifiques expliquent que la seule issue consiste à diagnostiquer et traiter ce virus.

Par conséquent, annoncer le maintien du confinement pour les personnes âgées n'était pas seulement absurde, pas seulement discriminatoire, mais tout simplement inhumain. Marie de Hennezel, psychologue, psychothérapeute, spécialiste du

vieillesse et de la fin de vie, très hostile à cette décision, déplore une tendance à infantiliser les septuagénaires.

Une discrimination sanitaire de plus s'insinue dans la société française.

Les nombreux discours gouvernementaux contradictoires (ne pas porter de masque/porter un masque, restez chez vous/allez travailler), la conception sonore médiatique de « alerte Coronavirus », « information Coronavirus »... sont anxiogènes pour la population.

Pendant ce temps, exit le suivi des pathologies en cours de traitement, exit les rendez-vous de rééducation chez les kinésithérapeutes, ostéopathes... Exit les rendez-vous dermatologiques, exit les soins infirmiers...

Pour exemple, cette femme courageuse, qui après cinq jours d'horribles souffrances, sort de l'hôpital. L'intervention chirurgicale pour l'ablation d'une tumeur du sinus droit, prévue en décembre 2019, a été repoussée à mars 2020. Mauvais timing ! Sans l'aide d'une infirmière à domicile, elle doit, seule, retirer les mèches de son nez. Des caillots de sang suivent les mèches et il lui faut beaucoup de « sang froid » pour affronter cette délicate situation. Un traumatisme sanitaire supplémentaire ! Combien d'exemples de cette nature en cette période de confinement obligatoire ?

La fièvre du Covid-19 enflamme sans interruption toute la presse, toutes les émissions radiophoniques, télévisuelles ou sur la toile. Curieusement, les spots publicitaires vantent toujours tous les produits qui ne sont plus vendus pour cause de fermeture de magasins. Une fièvre brûlante mercantile déferle sur des annonceurs de tout poil pour réclamer des dons, d'une façon exponentielle : Fondation des hôpitaux de Paris... Certains parlent de solidarité, d'autres d'incurie politique, d'autres encore d'opportunisme. Peut-on y voir un nouvel « hôpitaléthon » ? La santé publique ne relève-t-elle pas d'un ministère régalien ?

Alors que le monde professionnel et culturel bascule, dans un écocide programmé, que les ressources deviennent de plus en plus incertaines, que les salaires font l'objet d'une attention particulière de la part de l'exécutif, cette publicité massive est-elle décente ?

Si un microbe peut engendrer une terreur planétaire, qu'en serait-il des conséquences d'une explosion nucléaire, dans un contexte de carence de l'administration hospitalière face à une pandémie ?

La tragédie psychologique et personnelle qui s'en est suivie après une catastrophe atomique est remarquablement décrite par Svetlana Aleksievitch, dans *La supplication*. Dix années durant, plus de cinq cents témoins de l'accident, dont des liquidateurs, politiciens, médecins, physiciens, citoyens ordinaires, s'expriment. Chaque 26 avril, nous commémorons la catastrophe atomique de Tchernobyl de 1986 (Union Soviétique, dans l'actuelle Ukraine).

Des dérives autoritaires ont conduit à de nombreuses catastrophes atomiques : 29 septembre 1957, Kychtym, [complexe nucléaire Maiak](#), près de la ville d'[Oziorsk](#) en [Union soviétique](#), dans l'actuelle [Russie](#) ; 28 mars 1979, centrale nucléaire de Three Mile Island, Etats-Unis ; 26 avril 1986, Vandellós en Espagne ; 16 juillet 2007 Kashiwazaki-Kariwa

Japon : 11 mars 2011, Fukushima Daïchi, Japon ; 8 août 2019, au large de Nionoska, dans la région d'Arkhangelsk, Russie.

Respirez, ne respirez plus !

Certes, l'évolution politique nous glace, mais il est indéniable qu'une prise de conscience, celle que, seul un changement de comportements évitera l'effondrement brutal de notre civilisation, monte en puissance dans la population.

Des politiques sérieux proposent des alternatives crédibles à mettre en place sans plus attendre. La démarche des Assises de l'Écologie et des Solidarités, enclenchée en septembre 2017, ardemment soutenue par les Coopérateurs EELV, regroupant une quarantaine d'organisations, prend un nouveau visage plein d'espérance à court terme.

Brigitte Giry,
Coopératrice EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Post-Covid, l'impossible an 01 de l'écologie.

En 1971, Gébé propose dans une bande dessinée une révolution non-violente : « On arrête tout, on réfléchit et c'est pas triste ! ». La population décide de suspendre production, travail, école, et de déterminer ce qui doit être redémarré ou pas. Les fabricants de voitures ? Les grands magasins ? Les grandes fermes industrielles ? Dès les premières pages de la bande dessinée, le ton est donné : il faut arrêter ce mode de vie qui n'a plus de sens et qui mène la planète à la catastrophe.

Aujourd'hui, en 2020, une tribune dans *Le Monde*⁽¹⁾ veut remettre ça :

« Pendant l'épidémie des millions de travailleurs se sont très concrètement interrogés sur l'utilité de leur travail... Après le confinement, il nous faut retourner dans nos lieux de travail pour y tenir des assemblées où décider de ce que nos productions doivent devenir : être arrêtées ? réorientées dans un sens soutenable écologiquement, socialement, moralement ? relocalisées en mondialisant autrement ? »

Comme si, pendant le confinement, les gens étaient devenus des décroissants pensants ! Comme si, après le confinement, les gens ne voudraient pas revenir à leur vie d'avant sans qu'on discute à perte de vue du monde d'après ! La réalité qui nous attend est une société toujours aussi croissanciste : avoir plus de pouvoir d'achat, acheter ce que la publicité vante, des bénéfices pour les entreprises, un pouvoir fort car sécurisant, en attendant les Jeux olympiques reportés à 2021... Nous aurons un gouvernement qui ne pense que relance économique, endettement massif et *business as usual* ! Tout le contraire de ce qu'il faudrait faire. Et pourtant, les gens seront contents.

Un gouvernement devenu écolo aiderait les gens à penser la résilience à long terme, pousserait les entreprises à devenir bas-carbone, instaurerait par la culture un nouveau rapport à la nature... Nous savions déjà au début des années 1970 ce qu'il faudrait faire si on était écolo, ne pas déstructurer les solidarités de proximité et les emplois localisés, ne pas verser dans l'agro-industrie (et faire ainsi le vide dans les campagnes), miser sur les techniques douces et non mettre en place le tout nucléaire,

interdire la publicité pour en rester aux besoins essentiels, perfectionner le système de santé et ne rien donner aux militaires, etc. Depuis cinquante ans, nous avons fait le contraire de ce qu'il faudrait faire, et en conséquence la société est maintenant structurée autour de la bagnole et du supermarché avec un yaourt qui a fait le tour de la planète avant d'arriver dans notre assiette. Comment un gouvernement pourrait-il faire autrement après le confinement que remettre le wagon sur ses rails croissancistes ? Mon constat semble pessimiste, il se veut seulement réaliste. D'autant plus réaliste que je constate l'impréparation absolue du Parti EELV de penser la gestion d'une grave crise comme celle que nous traversons. Mon ami Yves Cochet prépare, de son côté, la fin du monde dans sa longère à la campagne :

« L'effondrement peut d'abord prendre la forme d'une guerre liée à la raréfaction des ressources. Ou provenir d'épidémies dues à une insécurité sanitaire—le moustique-tigre remonte les latitudes, amenant le chikungunya ou la dengue—, ou de famines. Pour s'en sortir, il faudrait une économie de guerre comme à Londres, en 1941. Je suis pour le rationnement de l'essence, des vivres, des vêtements, et pour le contrôle des naissances. Mon discours ne fera jamais recette. Je ne suis pas entendu, et c'est précisément pour cela que l'effondrement va arriver ».⁽²⁾

Je voudrais cependant terminer par une note optimiste. Nous connaissons déjà beaucoup de méthodes pour construire une société post-croissanciste, viable et vivable. En voici un exemple, officiel. La « taxonomie écologique »⁽³⁾, qui est un classement des activités plus ou moins « propres » au niveau des entreprises, des techniques et des ménages, pourrait servir de point de repère à nos comportements. La Commission européenne avait publié le 18 juin 2019 une proposition de « référentiel d'activités durables »⁽⁴⁾ pour permettre aux investisseurs et aux entreprises d'identifier les secteurs qui génèrent des bénéfices environnementaux, c'est-à-dire qui contribuent significativement à la lutte contre le changement climatique sans pour autant provoquer des dommages collatéraux. Ce serait une avancée politique majeure. Mais en décembre 2019 la France et le Royaume-Uni ont bloqué la tentative de taxonomie, parce qu'elle rendait pratiquement impossible le financement de l'énergie nucléaire par des produits financiers durables. Moralité : ce n'est pas parce qu'on échoue souvent qu'il ne faut pas persévérer dans la bonne voie.

Michel Sourrouille
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

(1) https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/14/economie-comment-ne-pas-redemarrer-pour-tout-recommencer_6036564_3232.html

NB. Le [mouvement PEPS](#) (Pour une écologie populaire et sociale) semble être à l'origine de cette tribune.

(2) *L'humanité pourrait avoir disparu en 2050*, Le Parisien, 7 juin 2019.

(3) Voir « L'art de classer ce qui est bien ou mal »

<http://biosphere.ouvaton.org/blog/lart-de-classer-ce-qui-est-bien-ou-mal/>

(4) https://ec.europa.eu/info/publications/non-financial-reporting-guidelines_fr.

Partageons nos expérimentations !

Mais alors,
dit Alice, si
le monde n'a
absolument
aucun sens
qui nous
empêche
d'en inventer
un ?

Stéphane Courlet

Au départ était une envie de construire son monde.

Parce que Camille, la bricoleuse, elle ne se laisse pas embêter par quelque chose qui ne va pas. Parce que Camille aussi, son monde, comme il le veut à sa mesure, il se donne les moyens de le comprendre, il grandit en même temps que lui.

Pour elle, le monde doit avoir le sens de l'humain, de la nature et des générations futures. Un

monde qui n'en tient pas compte n'a pas d'avenir. Il ne l'intéresse pas non plus. Elle le snobe. Combattre ce monde est une perte de temps, puisqu'il court à sa perte de lui-même.

Elle préfère construire son monde pour que celui-ci, en grandissant, finisse par prendre toute la lumière et soit prêt pour exister à la place de celui qui disparaît. Son objectif : s'épanouir le plus fortement possible pour accélérer la disparition de ce monde fini... Même pas peur !

Pour cela, Camille cherche à vivre dans un espace des possibles et des alternatives, en marge dans sa tête, mais relié, connecté, avec le monde réel dans l'action.

Camille est fort parce qu'il s'appuie sur la solidarité et la coopération indissociable. Il aussi a raison parce qu'aujourd'hui, en cette période de crise liée à la pandémie du Covid-19, tout démontre que ce sont, **à tous les niveaux**, les solidarités et les coopérations que nous avons construites hier qui sont l'ossature de notre résilience d'aujourd'hui.

Désinhibons nos besoins par le collectif !

Si Camille est une actrice sur son territoire, c'est parce qu'elle n'attend pas des autres ce qu'elle veut pour elle. Camille fait avec les autres et se sent porté comme individu par les liens qu'il a tissés.

Camille et Camille portent déjà le monde associatif, l'économie sociale et solidaire, et ils ont décidé que, désormais, le jardinage de leur territoire et de son aménagement est à leur portée.

Les actions portées par Camille et Camille utilisent leurs connaissances, leurs expériences, leurs vies au service de projets ayant un impact sur la vie, la culture, l'économie, l'aménagement ou la requalification d'un territoire, d'un quartier, l'alimentation, les transports et qui, de manière générale, sont une réponse à un besoin essentiel individuel au moyen d'un projet collectif. Ils croisent ce que ni les collectivités ni les entreprises ne savent faire, ne savent imaginer, puisqu'ils sont l'un et l'autre de ces deux mondes à la fois. Une pensée complexe, multiple, non binaire, le vrai monde abouti des non aristotéliens, le monde des écologistes.

Webradio, espace des possibles et des alternatives.

Pour passer à l'action et construire l'écologie sur le site de la coopérative, je vais **ouvrir un espace des possibles et des alternatives**, où ce sont vos intentions, vos constructions, vos

réalisations que nous mettrons au service de tous. C'est pratiquement la volonté de donner de la consistance à une culture du partage.

Je vais commencer par y mettre une intention de requalification citoyenne « imaginé » dans ma ville de Bédarieux qui va « bon train » et que je compléterai au fur et à mesure de son avancement.

Je vous invite à faire de même avec vos engagements. L'idéal serait que ceux et celles qui en ont les capacités fassent des reportages et des suivis de ces opérations. Ceci est un appel, merci de vous signaler, en allant sur le site de la Coopérative et en utilisant soit les commentaires de cette contribution, soit le bouton contact.

Et puis, on peut aussi faire un travail d'intelligence collective en se saisissant d'idées en cours.

Par exemple :

- se réunir entre acteurs de Transiscope d'un territoire, pour s'enrichir et faire émerger des actions regroupant des « compétences » multiples ;
- organiser des fresques du climat locales ;
- proposer des récits des transformations créatives ;
- échanger sur nos choix sur « l'après », à partir du questionnaire de Latour ;
- se préparer et imaginer, pour être prêts à créer des réseaux coopératifs locaux (jardins partagés, aide éducative et sociale, ressources documentaires, fablab pour favoriser le recyclage et la réparation, la transition citoyenne, les circuits courts, une énergie citoyenne, etc.)
- analyser et sélectionner les émissions de Philippe Bertrand « carnet de campagne » sur France Inter ; en tirer des sujets et en faire des fiches d'actions ;
- relater les expérimentations et en faire un retour comme pour le revenu de base de Julien Bayou, la ZAD de NDDL, etc.

En définitive, mettre en place une « économie de la connaissance », connaissance qui n'est pas comme un gâteau. Plus on partage, plus on en a.

En fait, nous sommes prêts, mais nous devons passer au régime supérieur, en mettant nos connaissances en forme pour partager par des présentations et des textes. C'est ce que, dans

un premier temps, je vous propose.

Mais si une webradio vous tente, dites-le nous. Pour être prêts à agir, nous n'avons que les limites que nous nous fixons.

Christian Olive
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

Pour un paiement par chèque, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : <https://soutenir.eelv.fr/formulaire-e-papier/> et de l'envoyer, accompagné d'un chèque bancaire ou d'un mandat postal (disponible contre une somme en liquide dans tous les bureaux de poste), à l'ordre de **AF-EELV**, au Secrétariat de votre Région dont l'adresse se trouve avec le formulaire papier. Attention le chèque doit être obligatoirement au nom de la personne cotisante, donc deux chèques différents en cas de cotisation d'un couple.

Il est également possible de régler son adhésion par carte bancaire en se rendant sur la page du site EELV : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>.

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2019.

En complément, il est aussi possible de rajouter un don d'une somme quelconque à votre cotisation au delà de vos 10€ ou 20€, don éventuellement déductible de vos impôts, pour 2/3 de son montant.



Le Comité d'animation du Réseau coopératif

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)